REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES INCLUSIVES (DEFIS)
COORDINATION INTER-REGIONALE DE FORT DAUPHIN

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 03/24-T/MINAE/SG/DEFIS/CIRFTU[PROLONGATION]

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 23/07/2024 publié dans LES NOUVELLES en date du 25/07/2024, ainsi qu'au journal des marchés publics.

2. Le MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour **" Travaux de réhabilitation de périmètres irrigués dans la Région Anosy répartis en QUATRE (04) lots: lot1: Travaux de réhabilitation PI Mitray CR Maromby District Amboasary Sud lot2: Travaux de réhabilitation PI Ampahindrano Ambaro, CR Tsaraitso, District Betroka lot3: Travaux de réhabilitation PI Ranomainty Beseva,Fokontany Ranomainty, CR Amboasary Sud, District Amboasary Sud lot4: Travaux de réhabilitation PI Ambatomasy, CR Esira, District Amboasary Sud "** .
Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots .

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 35 et 63 en vue de la passation de marché à prix unitaire.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
- Nom du Responsable : SOAFIAVY-FINIAVANA Harmel (DEFIS)
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse : au bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics du Programme DEFIS Fort Dauphin, Bureau TTMR Anosy porte N° 03, enceinte de la Génie Rurale

5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être acheté sur demande écrite adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :
- Lot 1: cinq cent mille Ariary (Ar500 000.00)
- Lot 2: un millions Ariary (Ar1 000 000.00)
- Lot 3: cinq cent mille Ariary (Ar500 000.00)
- Lot 4: deux cent cinquante mille Ariary (Ar250 000.00)

libellé au nom de l'Agent Comptable de L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés).

Le paiement devra être éffectué :
- Soit en espèce
- Soit par Chèque Bancaire.

6. Les plis devront parvenir à au bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics du Programme DEFIS Fort Dauphin, Bureau TTMR Anosy porte N° 03, enceinte de la Génie Rurale au plus tard le 16/04/2025 à 10 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:
- Lot 1: treize millions Ariary (Ar13 000 000.00)
- Lot 2: vingt-et-un millions Ariary (Ar21 000 000.00)
- Lot 3: dix millions Ariary (Ar10 000 000.00)
- Lot 4: neuf millions Ariary (Ar9 000 000.00)

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :
- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Trésorier Général de Tolagnaro

9. Une visite de lieu est **obligatoire** , elle **sera** organisée comme suit:

Lot	Lieu	Date	Heure	Responsable
1	Bureau de la Commune Rurale Maromby	27/03/2025	09h00	SOAFIAVY FINIAVANA Harmel
3	Bureau de la Commune Urbaine Amboasary Sud	30/03/2025	09h00	SOAFIAVY FINIAVANA Harmel
2	Bureau de la Commune Urbaine Betroka	24/03/2025	09h00	SOAFIAVY FINIAVANA Harmel
4	Bureau de la Commune Rurale Esira	28/03/2025	10h00	SOAFIAVY FINIAVANA Harmel

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents.

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.

à ..... Le 03/03/2025

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS